

## F1 - LE RENFORCEMENT DE LA TRANSPARENCE FINANCIÈRE EN EHPAD (LE CADRE COMPLET)

1 journée – 6 heures

### Les enjeux de la formation

A défaut de loi Grand Age, le secteur des Ehpads connaît malgré tout de profondes évolutions, qui se sont traduites ces derniers mois par une salve de textes réglementaires. Parus en un temps record, vous en avez peut-être manqué certains et notamment ceux qui concernent les obligations en matière de transmissions de données financières. C'est le passage au cadre EPRD/ERRD « complet » pour l'ensemble des établissements, y compris les non habilités. Derrière ce terme se cachent de nombreux nouveaux tableaux financiers et agrégats dont il est nécessaire de mesurer la méthode de calcul mais aussi l'analyse.

### Les objectifs opérationnels

- Connaître l'ensemble des annexes des cadres réglementaires
- Savoir mobiliser et interpréter les données comptables et financières
- Mesurer l'implication de la transmission d'un cadre complet

### Le public concerné et les prérequis

- Dirigeant d'Ehpad
- Professionnels des services comptables et financiers des Ehpads, tous statuts confondus
- Agents des CCAS/CIAS
- Service ARS/CD

Cette formation ne nécessite pas de prérequis pour les participants.

### Les retours des formés

**Nouvelle formation 2024 !**

### Le tarif

La formation est prise en charge par votre OPCO.

Formation intra uniquement :

- Tarif unique de 1 500€/jour (non soumis à la TVA) pour un groupe de 15 personnes maximum.
- Frais de déplacement du formateur facturés en sus (les justificatifs sont disponibles sur demande).



maxime.trouve@advisoria.fr



06.42.70.22.25